

CAPITAINE HOUAT INTERMARCHÉ rappelle Langoustines crues 20/30



- Noms des modèles ou références concernés : **Langoustines crues vendues au rayon poissonnerie**
- Marque : -
- **Lot Produits vendus au rayon TRAD entre le 03/04/2026 et le 06/04/2026**
- Conditionnements : **Vendues en VRAC**
- Date début/fin de commercialisation : **du 03/04/2026 au 06/04/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **GB GA 065**
- Zone géographique de vente : **Départements : ALLIER (03), CALVADOS (14), CHER (18), CORREZE (19), COTES-D'ARMOR (22), CREUSE (23), FINISTERE (29), ILLE-ET-VILAINE (35), INDRE (36), INDRE-ET-LOIRE (37), LOIR-ET-CHER (41), LOIRE (42), LOIRE-ATLANTIQUE (44), LOIRET (45), MAINE-ET-LOIRE (49), MANCHE (50), MAYENNE (53), MORBIHAN (56), NIEVRE (58), ORNE (61), PUY-DE-DOME (63), SAONE-ET-LOIRE (71), SARTHE (72), PARIS (75), SEINE-ÉT-MARNE (77), DEUX-SEVRES (79), VENDEE (85), VIENNE (86), YONNE (89), ESSONNE (91), HAUTS-DE-SEINE (92), SEINE-SAINT-DENIS (93), VAL-DE-MARNE (94)**
- Distributeurs : **Intermarché**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Taux sulfites supérieurs au seuil réglementaire**
- Risques encourus par le consommateur : **Autre risque**
- Description complémentaire du risque : **Sulfites**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 28 avril 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0630495220**
- Informations complémentaires publiques : **Produit plus en vente, concerne les personnes ayant congelés ce produit**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre